



Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'Informations de la Municipalité de Bize-Minervois

Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone Mairie : 04 68 46 10 29

N° 72

AOÛT 2008

LE MOT DE LA 1^{er} ADJOINTE

Sur fond de rentrée, les derniers jours d'août se sont écoulés. Pour les élus, pas vraiment de vacances, la population augmente, et malgré les congés, tout doit fonctionner comme d'habitude ; à nous de nous adapter.

A propos du mois d'août, il y a trois thèmes que je voudrais aborder.

Ils n'ont, au premier abord, rien en commun, sinon l'actualité, et pourtant...

Chronologiquement, le premier est la fête de l'Encan, organisée par la Communauté des Communes. Les collectivités, les entreprises, les particuliers et les viticulteurs bien sûr, tout le monde à joué le jeu. Ce sont des centaines de litres de vins qui se sont vendus ce 17 août, et pas moins de 240 personnes qui se sont retrouvées autour d'une bonne table ! Cette fête va perdurer, la mémoire de Marcelin Albert et l'Encan vont toucher de plus en plus de villages.

A une plus petite échelle, lorsque le comité des fêtes a organisé un bar à vin en juillet, ce sont plus de 300 bouteilles qui se sont vendues, alors, quand on peut allier plaisir et solidarité, on aurait tort de s'en priver !

Le deuxième sujet, est douloureux. Le samedi 23 août, a eu lieu, en toute intimité, un recueillement en souvenir d'Emmanuel. Famille, pompiers et militaires de la Sécurité Civile se sont retrouvés autour de la stèle faite par ses camarades. Emmanuel avait 19 ans quand, en 2001, il a perdu la vie dans un accident, dans le virage de la côte de Lendure, en rentrant avec sa compagnie. Il avait fait le choix de mettre sa vie au service des autres, il n'est jamais rentré chez lui ! Mon cœur de mère ne peut qu'accompagner ses parents et amis dans la douleur, de même qu'il accompagne aujourd'hui, toutes les familles amputées de l'un des leurs à cause d'une guerre sans fin. Eux aussi avaient à peine 19 ans quand ils sont partis en Afghanistan !

Rien n'est plus précieux que la vie, c'est pourquoi, sur un ton plus léger, et ce sera le «3^e thème, je voulais remercier Sam.

Vous ne le connaissez pas ? Sam, c'est celui qui ne boit pas. C'est celui ou celle, qui, désigné par les copains, ramène tout le monde au bercail après la

fête. En tout anonymat, c'est peut être grâce à lui si la gendarmerie n'a pas sonné à notre porte au petit matin...

Alors, Sam, qui que tu sois, merci d'avoir permis que la fête soit la fête jusqu'au bout !

Bonne rentrée à toutes et tous.

*Sincèrement dévouée
Lydie Faure.*

ACCÈS AU HAUT DÉBIT INTERNET

Début juillet, M. Marcel Rainaud, président du Conseil général, à informé les maires du Département d'une décision prise par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon de prendre la maîtrise d'ouvrage du dossier ADSL pour résoudre les difficultés rencontrées à l'échelle de la Région.

Le Département, en partenariat avec la Région, envisage de mettre en place un nouveau dispositif faisant appel à diverses technologies adaptées à chaque type de territoire.

Pour l'instant, la Région est en phase de consultation juridique préalable au lancement des procédures destinées à recueillir des candidatures et des projets de la part des opérateurs potentiels.

CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRES

CANTINE : Le tarif des repas à la cantine passe de 3,60 € à 3,65 €. Les inscriptions se prennent à la fin du mois pour le mois suivant.

GARDERIE : Le tarif de la garderie demeure inchangé: 1€ pour la garderie du matin (de 7h30 à 8h30), 1€ pour la garderie du soir (de 17h05 à 18h30).

Commerce et artisanat

*Le maire et son conseil municipal souhaitent
la bienvenue à :*

STEPH'ESTHÉTIQUE Esthéticienne à domicile
Stéphanie : 06 22 00 76 24.

Ainsi qu'à :

CRÉAT'VITRAIL Vitrail, Mosaïque, Bijoux...
Guy Ravaud - 04 68 33 76 01 - Les Mouleyres

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance du 22 juillet 2008, le Conseil municipal a pris les principales décisions suivantes :

- **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^e classe** : Un poste, à mi-temps, d'adjoint administratif territorial de 2^e classe sera créé. Les principales attributions de ce poste seront : aide au professeur des écoles de la grande section du cours préparatoire, mise à jour du site internet de la mairie, communication. Ces fonctions étaient jusqu'à présent assurées en qualité de contractuel à durée déterminée par Luc Coste-Sarguet.
- **Défense de la forêt communale contre l'incendie** : Des travaux de défense de la forêt contre les incendies seront effectués en 2009. Ces travaux d'un montant de 15 900 euros hors taxes, subventionnés à 80%, concerneront la zone de coteaux de La Touleyre située au nord-ouest du village. Ils consisteront en du débroussaillage et la sélection des arbres sur environ 5 hectares, ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre de la piste forestière.

GESTION DES GRAVATS

La Communauté de communes du Canal du Midi en Minervois nous informe que l'entreprise "MINERVOIS RECYCLAGE" vient d'ouvrir ses portes sur la commune de Mailhac, route de Bize, à l'ancienne mine.

Cette entreprise reçoit les matériaux inertes provenant de terrassements, les gravats et bois de démolition, les végétaux, les ferrailles...

Après traitement, des matériaux de remblais, du sable, de la gravette, de la terre végétale, du compost... sont mis à la vente.

Ne sont pas reçus : les déchets contenant de l'amiante, les peintures, hydrocarbures, pneumatiques, appareils électriques et électroniques, les électroménagers...

Les tarifs des produits entrants ainsi que les tarifs des matériaux en vente sont disponibles en mairie ou à la communauté de communes.

Tél. de «Minervois recyclage» : 06 25 50 10 50

La Mairie de Bize publie.

Si bien des habitants de Bize savaient l'importance des grottes de Las Fonts, leurs connaissances de ces dernières et des travaux dont elles avaient été l'objet étaient partielles et parfois incomplètes. Le rôle de ces grottes dans le développement de la science préhistorique, dont elles ont été l'un des sites créateurs, était généralement sous-estimé. Peu nombreux étaient ceux qui avaient conscience que les objets trouvés à Las Fonts se trouvaient dans les principaux musées du monde, où le nom de leur village est ainsi présent.

Notre compatriote Roger Monié s'est donc attaché à recueillir les éléments dispersés çà et là, en se faisant assister par l'un des scientifiques les plus compétents sur la question : Dominique Sacchi, directeur de recherche émérite au C.N.R.S., Président du Groupe Audois de Recherches Préhistoriques. Il en résulte une brochure qui fait le point sur la question : "Petite histoire des fouilles dans les grottes de Bize", publiée par la mairie au prix de 5 €, au profit de son Comité d'action sociale. On peut en consulter des extraits sur le site Internet de la mairie de Bize.

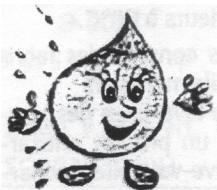
Cette brochure intéresse au premier chef les habitants de Bize soucieux de connaître leur histoire mais aussi tous ceux qui, venant à Bize pour visite ou séjour, se découvrent de la curiosité et de la sympathie pour ce petit pays. Le document pourra aussi être utile aux spécialistes et scientifiques par l'abondance de la bibliographie et les références qu'il contient.

ÉCOLES DE BIZE

Le Maire et le Conseil municipal souhaitent une bonne rentrée aux enfants, aux professeurs et à toutes les personnes intervenant dans le cadre de la vie scolaire ou périscolaire. Pour cette année, les classes sont organisées de la façon suivante :

- **Maternelle** : Audrey REIN
- **Grande section maternelle, cours préparatoire et cours élémentaire 2** : Emmanuelle ALBANO
- **Cours élémentaire 1 et moitié du cours moyen 1** : Céline SEMAT, directrice d'école
- **Cours moyen 2 et moitié du cours moyen 1** : Stéphanie TRIADOU.

87 enfants seront scolarisés à la rentrée 2008
(83 à la rentrée 2007)



Biz'eaux

LA FACTURE DE L'EAU :

Les factures d'eau concernant le premier semestre 2008 comporteront, en application des directives de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée dont nous dépendons, une nouvelle redevance intitulée : "redevance pour modernisation des réseaux de collecte", d'un montant de 13 centimes d'euro par m³ d'eau consommée. Cette redevance ne sera perçue qu'auprès des abonnés effectivement raccordés au réseau d'assainissement. Par contre, la redevance "lutte contre

la pollution", qui est perçue auprès de tous les abonnés, sera abaissée de 24 centimes actuellement, à 19 centimes d'euro par m³.

En pratique, pour une famille type consommant environ 120 m³ d'eau par an, cela représentera une dépense supplémentaire d'environ 10 euros par an.

À Bize, le service distributeur de l'eau potable est la Régie Municipale des Eaux.
Téléphone : 04 68 46 07 07
24h sur 24h et 7 jours sur 7

SALAIRES DES VENDANGES

Pour la campagne 2008, les salaires des vendanges sont fixés ainsi :

- **COUPEURS** :
8,71 € par heure et 1,5 litre de vin par 8 heures de travail.
- **VIDEURS DE SEAUX** :
8,79 € par heure et 1,5 litre de vin par 8 heures de travail.
- **PORTEURS** : 8,88 €
par heure et 1,5 litre de vin par 8 heures de travail.